



Mixed
Migration
Centre



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain sur la
Migration et le Développement

Événements liés au climat et facteurs de pression sur l'environnement : impact sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord

Rapport MMC, février 2022



Projet financé par l'Union européenne



Dans le cadre du Programme
de Soutien au Dialogue
Afrique-UE sur la Migration
et la Mobilité (MMD)

Projet mis en oeuvre par l'ICMPD



Crédit photo de la couverture :

© HCR / Sylvain Cherkaoui.

Niger, 2021 — Vue d'un bras de la rivière Komadougou Yobe à Diffa, qui est alimentée par le lac Tchad. A la saison des pluies, la rivière peut déborder des rives et détruire les quartiers environnants.

Remerciements

Auteurs : Francesco Teo Ficarelli, Jane Linekar, Roberto Forin.

Révisé par : Dr Ayla Bonfiglio, Aurélia Donnard, Bram Frouws.

Remerciements particuliers : Les équipes 4Mi en Afrique de l'Ouest et du Nord pour la mise en œuvre de 4Mi, et le Secrétariat du Processus de Rabat (financé par l'UE et mis en œuvre par l'ICMPD) pour leurs orientations.

Mise en page et conception : Simon Pegler.

Citation suggérée : Centre des migrations mixtes (2022) *Les événements liés au climat et les facteurs de pression sur l'environnement : impact sur la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord*. Disponible sur : www.mixedmigration.org

Le Centre sur la Migration Mixte (MMC) est un réseau mondial composé de six pôles (Asie, Afrique de l'Est et Yémen, Europe, Amérique Latine et Caraïbes, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest) et une unité centrale à Genève. Le Centre sur la Migration Mixte est une source majeure pour des données indépendantes, de qualité, pour la recherche, l'analyse et le développement des politiques sur la migration mixte. En fournissant des informations probantes et en usant de son expertise sur la migration mixte, le MMC cherche à améliorer la compréhension de la migration mixte, pour avoir un impact positif mondial et régional sur les politiques de migration, pour contribuer à la protection pour les personnes en situation de mobilité ainsi que pour stimuler la réflexion dans le secteur répondant à la migration mixte. L'objectif général du MMC porte sur les droits humains et la protection de toutes les personnes en situation de mobilité.

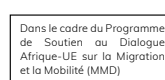
Le MMC fait partie de, et est régi par le Danish Refugee Council (DRC). Même si son lien institutionnel avec le DRC garantit que le travail du MMC demeure ancré dans les réalités opérationnelles, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyses et de développement des politiques sur les migrations mixtes pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire généralement. La position du MMC ne reflète pas nécessairement la position du DRC ou de tout autre donateur soutenant le travail du MMC ou ce rapport. La responsabilité du contenu de ce rapport incombe entièrement au MMC.

Ce rapport a été préparé pour le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat) et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) dans le cadre du partenariat entre le MMC et l'ICMPD pour favoriser des politiques et des programmes de migration efficaces et durables. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet « Soutien au dialogue Afrique-UE sur la migration et la mobilité » (MMD). Son contenu relève de la seule responsabilité de MMC et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Pour plus d'informations sur le MMC, visitez notre site web : www.mixedmigration.org



Projet financé par l'Union européenne



Projet mis en œuvre par l'ICMPD



Table des matières

Remerciements	3
1. Introduction	5
2. Analyse de la littérature	6
3. Analyse et résultats 4Mi	8
Qu'est-ce que 4Mi ?	8
Identifier les facteurs environnementaux de la migration	9
Caché à la vue de tous	9
Les répondants de RCA, du Cameroun, du Tchad, du Mali et du Niger sont les plus touchés	10
La nature imbriquée des facteurs environnementaux et autres de la migration	11
Les problèmes environnementaux influençant les facteurs économiques, les conditions de vie et les conflits	11
Types de facteurs de pression sur l'environnement affectant la migration	13
Les sécheresses influençant la décision de migrer du Sahel pendant les inondations, provoquant la migration depuis la RCA	14
4. Un cadre conceptuel pour la mobilité induite par le climat	15
Adaptation, aspiration à migrer, capacité à migrer et aspirations réalisées	15
5. Conclusions et implications politiques	17
Implications politiques	17

List of figures

Tableau 1 : Quel est votre pays de nationalité ?	8
Figure 1 : Quelle était la raison de votre départ (lieu d'origine) ?	9
Tableau 2 : Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ?	10
Figure 2 : Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ?	12
Figure 3 : Quel type de catastrophe naturelle ou de facteur environnemental ?	13
Tableau 3 : Quel type de catastrophe naturelle ou de facteur environnemental ?	14
Figure 4 : Cadre conceptuel pour la mobilité induite par le climat	16
Figure 5 : Domaines politiques prioritaires pour l'élaboration et la planification futures de politiques migratoires	18

1. Introduction

La relation entre les effets du changement climatique, les facteurs environnementaux de la mobilité et la décision et l'acte de migrer est complexe. Nous voyons trop souvent le lien direct entre une catastrophe qui survient subitement, comme une tempête ou des inondations, et un déplacement immédiat, à court terme (et souvent sur une courte distance). Cependant, le lien entre des expériences répétées de catastrophes soudaines ou de catastrophes à évolution lente,¹ et une décision plus réfléchie de se déplacer – pouvant encore être perçue comme forcée – est moins clair. De même, il n'est pas toujours évident d'établir les effets des changements climatiques sur des populations déjà mobiles ni sur l'évolution de leurs modèles de mobilité, pouvant aboutir à un « déplacement sur place ».² Il s'agit de l'une des principales raisons pour lesquelles l'intégration de problèmes liés aux changements climatiques et des facteurs environnementaux dans l'élaboration et la gestion des politiques migratoires constitue un défi en Afrique de l'Ouest et du Nord, mais aussi à l'échelle mondiale.

Dans son [Cadre de politique migratoire pour l'Afrique et plan d'action \(2018 – 2030\)](#), l'Union africaine (UA) reconnaît l'importance des changements climatiques dans la gestion et l'élaboration des politiques migratoires, formulant la recommandation suivante aux gouvernements africains :

« **Incorporer les préoccupations environnementales dans la formulation de politiques nationales et régionales de gestion des migrations afin de mieux cerner les causes des déplacements liés à l'environnement, ainsi que l'impact des mouvements migratoires sur l'environnement – accroître la collaboration avec les agences internationales compétentes à cette fin, y compris à travers le renforcement de la recherche, de la collecte et de l'échange de données sur la relation entre migration et environnement.** »

Le présent document commence par une brève analyse de la littérature sur le changement environnemental et les résultats migratoires. L'analyse de sources secondaires suggère que les déplacements internes et l'immobilité involontaire, plutôt que les mouvements transfrontaliers, sont les résultats migratoires les plus probables résultant de l'impact des changements climatiques sur les facteurs environnementaux.

Ensuite, ce document utilise les informations du projet phare de collecte de données du Centre des migrations mixtes (MMC), 4Mi, pour mieux comprendre comment certaines personnes qui franchissent les frontières internationales – celles qui sont déplacées de force et celles qui entreprennent des formes de déplacement plus « volontaires » – perçoivent les facteurs environnementaux comme des éléments de pression directs ou indirects dans le cadre de leur prise de décision en matière de déplacement. Il examinera :

1. Comment les personnes en déplacement en Afrique de l'Ouest et du Nord distinguent les facteurs environnementaux des autres facteurs de déplacement ;
2. Comment les facteurs environnementaux interagissent avec les autres facteurs ;
3. Quels types spécifiques de catastrophes naturelles et de facteurs de pression sur l'environnement ont joué un rôle dans la décision de migrer des personnes en déplacement en Afrique de l'Ouest et du Nord.

Pour conclure, ce document présentera un nouveau modèle conceptuel récemment développé par le MMC pour obtenir une image plus complète de l'impact des changements environnementaux sur la mobilité, en se focalisant sur 4 résultats potentiels.³ Le modèle s'inspire d'études sur la résilience et l'adaptation pour mieux comprendre la réaction (l'adaptation) des gens aux effets du changement climatique et l'applique au cadre capacité/aspiration de la prise de décision en matière de migration. Le modèle définit quatre résultats migratoires induits par le climat : l'immobilité involontaire, le déplacement forcé, la migration volontaire et l'immobilité volontaire.

- 1 Des changements au niveau de paramètres climatiques – tels que la température, les précipitations et les effets liés, comme la disponibilité d'eau et les changements de productivité des cultures – qui surviennent sur de longues périodes (contrairement à des événements survenant rapidement, tels que les cyclones et les inondations, qui se produisent sur plusieurs jours ou semaines). [Banque mondiale, rapport Groundswell II, 2021](#)
- 2 Le « déplacement sur place » désigne l'immobilité involontaire de personnes qui auraient sinon un style de vie mobile. Par exemple, si des personnes engagées dans la migration saisonnière liée au travail sont forcées de rester dans leurs communautés d'origine en raison de mauvaises récoltes généralisées dans leur lieu de destination normal et des graves contraintes économiques provoquées par la fermeture temporaire de cette opportunité de subsistance. S.C. Lubkemann, 2008, [Involuntary Immobility: On a Theoretical Invisibility in Forced Migration Studies](#), *Journal of Refugee Studies*, 21(4), pp. 454–475.
- 3 Le modèle a été développé dans le contexte des travaux du MMC dans le cadre de l'Initiative pour la mobilité climatique en Afrique (ACMI), lancée en septembre 2021 par la Commission de l'Union africaine, la Banque mondiale, le Programme des Nations unies pour le développement, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, et l'Organisation internationale pour les migrations. Dans ce cadre, le MMC a mené des recherches sur le terrain dans sept lieux à travers le continent africain, où les populations sont touchées par différents types de variabilité et d'extrêmes climatiques.

2. Analyse de la littérature

Le récent *Rapport sur la migration en Afrique* a souligné la nécessité d'« un nouveau paradigme sur la migration africaine » et d'une sensibilisation au lien qui existe entre changements climatiques et « mobilité forcée ».⁴ L'attention et les ambitions autour du sujet ont également été au cœur de l'Agenda 2063 de l'Afrique, des Objectifs de développement durable, des priorités définies par le Secrétaire général des Nations unies lors du Sommet sur l'action pour le climat 2019 et des activités proposées par l'Union africaine liées aux changements climatiques et à la migration dans le plan d'action triennal de mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées en Afrique.⁵

L'Afrique est un continent très mobile, aidé en partie par des blocs économiques régionaux qui ont ancré la libre circulation des populations à travers les frontières.⁶ Les impacts climatiques sont susceptibles d'accélérer les mouvements de population.⁷ Une étude récente suggère que la niche climatique optimale pour l'habitation humaine se réduira sur le continent,⁸ et que les catastrophes naturelles telles que la sécheresse et l'intensité des inondations augmenteront en fréquence et en gravité.⁹ En outre, l'étude suggère que la mobilité induite par le changement climatique (courte distance), la migration (plus longue distance, peut être internationale) et le déplacement a déjà lieu,¹⁰ et est plus importante dans le type d'environnements marginaux, si répandus en Afrique – zones arides et montagneuses.¹¹

Des études antérieures visant à évaluer la force des changements climatiques à évolution lente et les facteurs environnementaux connexes de la migration (y compris par le MMC) ont suggéré que la mobilité induite par le climat est

généralement sur une courte distance (au sein des pays, ou au sein des régions, des campagnes vers les villes). Cependant, il a été difficile d'établir un lien direct entre une plus longue distance, la migration internationale et l'impact des changements climatiques, parmi le vaste éventail de facteurs contribuant à la décision de migrer.¹² Certaines études suggèrent que la migration induite par le climat fait partie du phénomène de la migration « échelonnée », les gens migrant d'abord sur de plus courtes distances, à l'intérieur, puis – éventuellement après avoir accumulé des ressources supplémentaires grâce au travail dans les centres urbains – se déplaçant plus loin et parfois à l'échelle internationale. Dans cette forme de « migration internationale à évolution lente » résultant de catastrophes liées au climat à évolution lente, le rôle des facteurs environnementaux est souvent « perdu » dans ce processus de prise de décision humaine à plus long terme.¹³

En revanche, le rôle du changement climatique comme multiplicateur ou intensificateur des facteurs de migration est de plus en plus reconnu dans la littérature. Une étude a souligné que le changement environnemental à l'échelle mondiale affecte les principaux facteurs de migration, étant donné que le changement climatique, les catastrophes naturelles et la dégradation des ressources naturelles ont un impact sur les facteurs politiques, démographiques, économiques, sociaux et environnementaux qui influent sur la migration.¹⁴ Les impacts du changement climatique peuvent avoir un effet multiplicateur de menace à l'apparition d'autres chocs, tels que la pandémie de COVID-19, la fragilité et les situations de conflit, ainsi qu'un effet amplificateur sur les retombées de tels chocs.¹⁵ Le changement climatique peut également avoir un effet

4 UA, OIM (2020) Rapport sur la migration en Afrique. Remettre en question le récit, Addis Ababa, OIM.

5 UA, 2020. [Plan d'action triennal de mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en Afrique \(2020 – 2022\)](#).

6 A. Adepoju, 1995, 'Migration in Africa: An overview'. In J. Baker & T. A. Aina (Eds.), *The migration experience in Africa* (pp. 87–108); World Bank, *Forthcoming, Climate Change-induced Migration in Coastal West Africa: Results of a Modeling Study*. Rapport préparé par le CIESIN et le CIDR pour le Programme de gestion du littoral ouest africain. Washington DC : Banque mondiale.

7 I. Niang et al., 2014, Africa. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects*. Contribution du Groupe de travail II au Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Barros, V.R et al. (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA, pp. 1199-1265; M. New et al., 2011, *The possible impacts of high levels of climate change in 2060 and implications for migration*. Projet Foresight du gouvernement britannique, Migration et changements environnementaux planétaires.

8 C. Xu, et al., 2020, Future of the human climate niche. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 201910114 ; DOI : 10.1073/pnas.1910114117; J. Samson, et al., 2011, Geographic disparities and moral hazards in the predicted impacts of climate change on human populations. *Global Ecology and Biogeography* doi:10.1111/j.1466-8238.2010.00632.

9 R. Cervigni et al., 2016, Chapter 4. Vulnerability in Drylands Tomorrow: Business as Usual Raising Ominous Prospects. *Confronting Drought in Africa's Drylands: Opportunities for Enhancing Resilience*, African Development Forum Report 37. Washington DC : Agence française de développement et Groupe de la Banque mondiale.

10 M. Borderon, et al., 2018, A systematic review of empirical evidence on migration influenced by environmental change in Africa. *IASA Working Paper WP-18-003*, July 24, 2018; C. Cattaneo and E. Massetti, 2015, *Migration and Climate Change in Rural Africa*. Milano, Fondazione Eni Enrico Mattei; [Foresight: Migration and Global Environmental Change](#) (2011) Final Project Report, The Government Office for Science, London.; R. Black et al., 2011, Migration as adaptation. *Nature* 478 447–9.

11 C. Wiederkehr et al., 2018, Environmental change, adaptation strategies and the relevance of migration in Sub-Saharan drylands, *Environmental Research Letters* 13, no. 11: 113003; A. de Sherbinin et al., 2012, Migration and risk: Net migration in marginal ecosystems and hazardous areas. *Environmental Research Letters*, 7, 045602.

12 . Voir par exemple : MMC, 2020, [Weak links: Challenging the climate & mixed migration paradigm in the Horn of Africa & Yemen](#); MMC, 2019, [Mixed Migration Review 2019](#), p.138 ; B. Frouws and O. Akumu, 2017, [Drought: A contributing or limiting factor in migration?](#)

13 W. Neil Adger et al., 2020, Urbanisation, Migration, and Adaptation to Climate Change, *Commentary* 3 (4), 396-399. Voir également une étude récente synthétisant l'état (et les lacunes) des connaissances sur le sujet : C. Cattaneo et al., 2019, Human Migration in the Era of Climate Change, [Review of Environmental Economics and Policy](#), 13(2), pp. 189–206.

14 Foresight : Migration et changements environnementaux planétaires, 2011

15 Banque mondiale, rapport Groundswell II, 2021

catalyseur sur l'augmentation des conflits et de la violence provoquant la migration et la fuite.¹⁶

Le changement climatique affecte également une autre typologie importante et souvent peu étudiée de la mobilité humaine : ce que l'on appelle « l'immobilité involontaire », qui fait référence à l'immobilité forcée des personnes qui aspirent à migrer, mais qui n'ont pas la capacité de le faire (ressources, compétences, etc.). Bien que le changement climatique soit susceptible de rendre certains types de déplacements plus probables pour les personnes qui sont en capacité de le faire, il peut également rendre le déplacement en tant que stratégie d'adaptation moins possible pour les personnes aux capacités plus faibles.¹⁷ Les personnes qui manquent de capitaux, sous la forme d'actifs financiers, sociaux, politiques ou physiques, peuvent être incapables de s'éloigner de lieux où elles sont extrêmement vulnérables aux changements environnementaux. Comme expliqué dans le rapport britannique Foresight de 2011, les populations prises au piège sont confrontées à une double menace : elles seront dans l'incapacité de s'éloigner du danger en raison d'un manque d'actifs, et c'est cette caractéristique même qui les rendra encore plus vulnérables aux changements environnementaux.¹⁸

Alors que les chercheurs et les acteurs politiques reconnaissent le lien qui existe entre environnement et migration mixte, le statut juridique et les droits des personnes déplacées par des facteurs environnementaux restent flous et contestés. En droit international, le statut des personnes qui franchissent une frontière internationale pour des raisons environnementales reste peu clair, principalement en raison de la difficulté d'isoler les facteurs environnementaux d'autres facteurs de migration, souvent liés, et parce que de telles personnes ne sont pas couvertes par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.¹⁹ Alors que l'interaction entre le changement climatique et divers aspects d'éligibilité au statut de réfugié est de plus en plus reconnue, par exemple par des gouvernements tels que les États-Unis,²⁰ les migrants forcés de se déplacer en raison de facteurs liés au climat courent toujours un risque élevé de passer entre les mailles du filet de la politique internationale en matière de réfugiés et d'immigration, ce qui pose un dilemme aux agences et aux gouvernements.²¹ À l'avenir, un plus grand nombre de personnes directement ou indirectement touchées par des facteurs liés au climat pourraient rejoindre des mouvements mixtes, potentiellement entrer et transiter par des pays de manière irrégulière et risquer d'être confrontées à des violations de droits et à des risques pour la sécurité.

16 Banque mondiale, rapport Groundswell I, 2018

17 Banque mondiale, rapport Groundswell II, 2021

18 Foresight : Migration et changements environnementaux planétaires, 2011

19 Maria Waldinger et Sam Fankhauser, Center for Climate Change Economics and Policy (2015), Climate Change and Migration in Developing Countries.

20 Maison Blanche, 2021, [Report on the Impact of Climate Change on Migration](#).

21 Service de recherche du Parlement européen, 2019, The concept of 'climate refugee'.

3. Analyse et résultats 4Mi

Qu'est-ce que 4Mi ?

4Mi offre un système quantitatif régulier et standardisé de collecte de données primaires sur les flux migratoires mixtes comparables au niveau mondial et est opérationnel depuis 2014. La collecte de données s'effectue par l'intermédiaire d'un réseau sur le terrain de 120 recenseurs accédant à des populations difficiles à atteindre et mobiles, recueillant environ 10 000 entretiens par an. Les données collectées offrent des informations riches, axées sur le visage humain de la migration mixte, capturant :

- Des profils de personnes en déplacement ;
- Des facteurs de la migration, des aspirations et des intentions ;
- La facilitation de voyages (y compris les interactions avec les passeurs) ;
- Des expériences tout au long du voyage et dans les pays de destination, avec un fort accent sur la protection.

Les recenseurs de 4Mi situés le long des itinéraires fréquemment utilisés et dans les principales plaques tournantes migratoires mènent des entretiens en face à face et par téléphone avec les réfugiés et les migrants de manière continue.

La méthodologie de 4Mi étant adaptée pour cibler les personnes en déplacement – une population dont la fluidité la rend à la fois difficile à atteindre et à recenser –, la collecte de données 4Mi utilise une méthodologie d'échantillonnage dirigé et ne vise donc pas à être représentative du volume global ou des caractéristiques des personnes en déplacement dans la région. 4Mi adopte une approche d'échantillonnage prudente, recherchant la diversité et fournissant des informations indicatives riches pour les populations en déplacement et sa taille d'échantillon substantielle aide à atténuer les limites de la non-représentativité. Les résultats doivent être traités avec prudence.²²

L'ensemble de données utilisé pour cette analyse comprend 5 825 enquêtes 4Mi, collectées entre février et septembre 2021 dans six pays : Mali, Niger, Burkina Faso, Libye, Tunisie et Soudan. L'enquête 4Mi comprend des questions qui interrogent sur le rôle des facteurs environnementaux dans la décision de migrer (comme décrit ci-dessus, page 2). Bien que l'analyse fournisse souvent des résultats spécifiques au pays d'origine, les répondants sont classés dans la catégorie « Ouest-africains » ou « Centrafricains » comme suit :

Ouest-africains : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie,

Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Centrafricains : Cameroun, République centrafricaine (RCA), Tchad, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et République du Congo.

L'échantillon se compose de 37 % de femmes et de 63 % d'hommes, âgés de 18 à 55 ans, d'un âge moyen de 29 ans. Les principales nationalités sont des pays suivants : Nigeria (18 %), Côte d'Ivoire (10 %), Guinée (9 %), Mali (7 %), Cameroun (6 %), Niger (6 %), Togo (5 %), Burkina Faso (5 %), Tchad (5 %), Bénin (5 %), Ghana (5 %) et Sénégal (5 %).

Tableau 1 : Quel est votre pays de nationalité ? (n = 5 825 ; top 5 des nationalités dans chaque région)

N°	Ouest-africains			Centrafricains		
	Nationalité	Recensement	% (sur l'échantillon total)	Nationalité	Recensement	% (sur l'échantillon total)
1	Nigeria	1 031	18 %	Cameroun	363	6 %
2	Côte d'Ivoire	574	10 %	Tchad	292	5 %
3	Guinée	512	9 %	CAR	120	2 %
4	Mali	387	7 %	Gabon	79	1 %
5	Niger	362	6 %	République démocratique du Congo	77	1 %

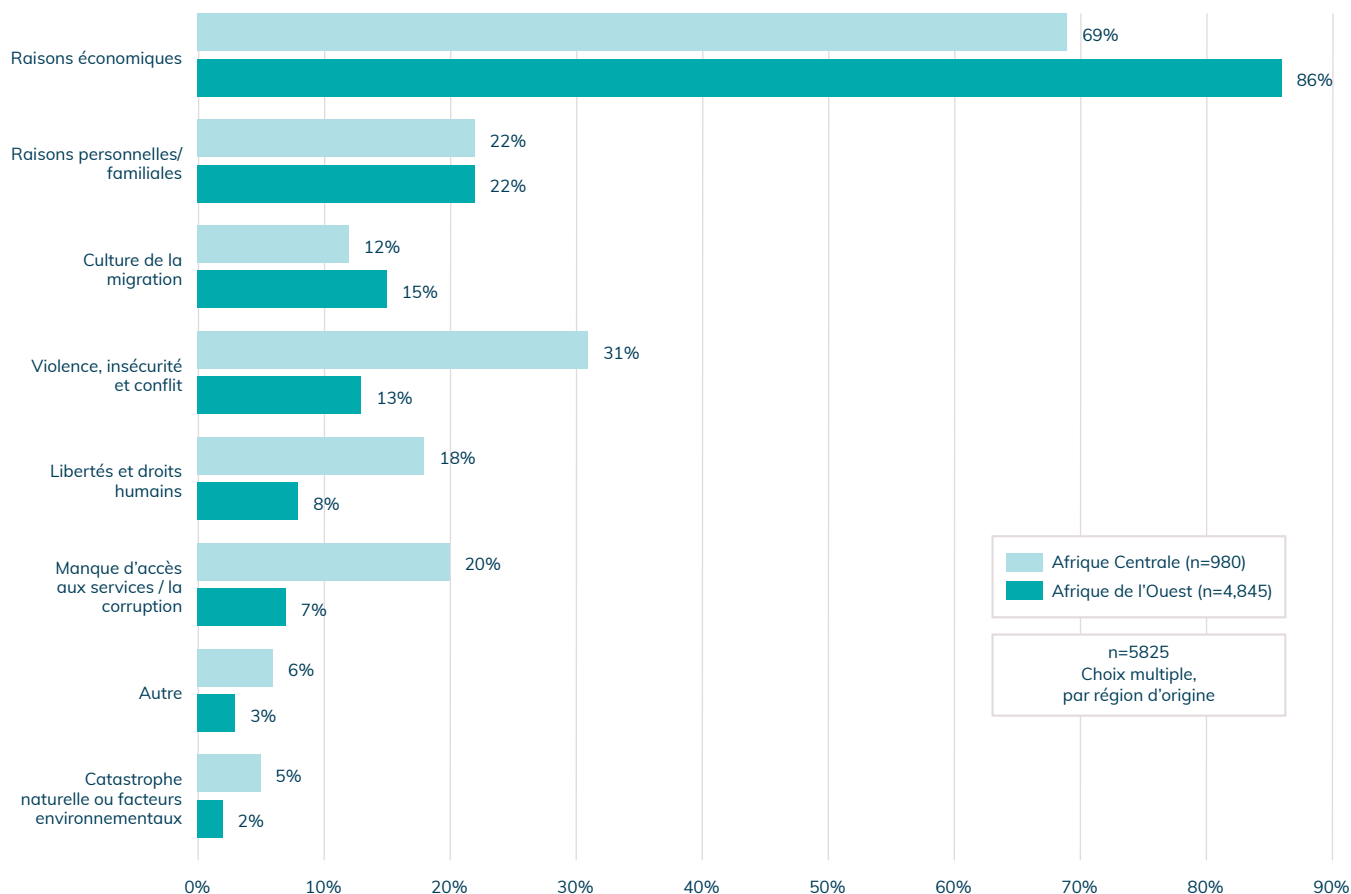
22 Pour plus d'informations, voir [4Mi FAQ](#) et l'[introduction à 4Mi](#).

Tout au long des sections suivantes, l'analyse des données 4Mi est présentée dans le but de fournir des informations sur les facteurs environnementaux liés aux régions/pays d'origine des répondants. La taille de l'échantillon et du sous-échantillon est indiquée tout le long. Bien qu'ils ne soient pas représentatifs, les sous-échantillons 4Mi sont de taille suffisante pour permettre l'interprétation et la comparaison à l'aide de statistiques descriptives, même si les résultats doivent être traités avec prudence.

Identifier les facteurs environnementaux de la migration

On a demandé aux réfugiés et aux migrants interrogés quelles étaient les raisons qui les avaient poussés à quitter leur lieu d'origine, plusieurs choix de réponse étant possibles.

Figure 1 : Quelle était la raison de votre départ (lieu d'origine) ?



Cela suggère que, à première vue, les répondants n'ont pas directement lié leur décision de migrer à des facteurs environnementaux. Cependant, lorsqu'on a posé aux mêmes répondants une question de suivi ciblée demandant spécifiquement si des facteurs environnementaux avaient joué un rôle dans leur décision de partir – « Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ? » (voir tableau 2 ci-dessous) –, les résultats ont changé de manière significative. Alors qu'à la question précédente, seulement 2 % des

Un premier résultat important est que 41 % des répondants ont sélectionné plusieurs raisons de partir.

Caché à la vue de tous

La figure 1 illustre les réponses des répondants ouest-africains et centrafricains. Comme facteurs ayant motivé la décision de quitter l'UE, les facteurs économiques étaient les plus choisis parmi les répondants d'Afrique de l'Ouest (86 %) et d'Afrique centrale (69 %) et étaient particulièrement élevés parmi les Ouest-africains. Les Centrafricains ont plus souvent sélectionné des raisons liées à la violence, à l'insécurité et aux conflits (31 %), à l'accès aux services/la corruption (20 %) et aux droits et libertés (18 %). Dans cette question, les facteurs environnementaux ont été la raison la moins citée pour la décision de migrer aussi bien parmi les Ouest-africains (2 %) que les Centrafricains (5 %).

Ouest-africains et 5 % des Centrafricains ont avancé des problèmes environnementaux comme motif de départ, en réponse à la question plus ciblée, 41 % des Ouest-africains et 50 % des Centrafricains ont reconnu que les facteurs environnementaux avaient eu un impact sur leur décision de partir.

La différence frappante au niveau des réponses peut sembler contradictoire, mais souligne l'importance d'une méthodologie d'enquête ciblée pour démêler les interactions

complexes entre les facteurs environnementaux et d'autres facteurs. La première question est indirecte et, en ce sens, peu de répondants s'identifient comme étant partis pour des raisons environnementales. Dans la deuxième question, plus ciblée, on interroge directement les répondants, les poussant à prendre en considération les facteurs environnementaux. Les réponses différentes aux deux questions pourraient révéler la façon dont les facteurs liés au climat ne sont pas considérés comme des facteurs directs ou immédiats de la décision de migrer, mais comme des facteurs plus indirects ou sous-jacents après une réflexion plus ciblée. En effet,

une étude réalisée en 2009 au Sénégal et plus largement au Sahel a révélé un manque de liens directs entre les facteurs climatiques et les stratégies d'adaptation ou de subsistance des répondants dans leurs données d'enquête, probablement parce que les facteurs climatiques sont perçus de manière plus indirecte. En revanche, en utilisant des méthodes de collecte de données plus ciblées, qui dans leur étude revêtaient la forme d'entretiens semi-structurés, les répondants ont plus facilement exploré les causes sous-jacentes et les facteurs liés au climat.²³

Les répondants de RCA, du Cameroun, du Tchad, du Mali et du Niger sont les plus touchés

Tableau 2 : Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ? (n = 5 460, par nationalité - ne présentant que les nationalités avec 100 répondants ou plus)

Nationalité	Oui	Non	Je ne sais pas/refusé
RCA (n=120)	62 %	33 %	6 %
Cameroun (n=363)	51 %	43 %	6%
Tchad (n=292)	49%	46%	5%
Mali (n=387)	49%	48%	3%
Bénin (n=286)	48%	48%	3%
Niger (n=362)	49%	50%	1%
Gambie (n=188)	48%	50%	2%
Ghana (n=281)	43 %	56%	1%
Burkina Faso (n=312)	43 %	54%	3%
Côte d'Ivoire (n=574)	42%	56%	2%
Sierra Leone (n=161)	40%	57%	2%
Nigeria (n=1031)	39%	57%	4%
Togo (n=313)	36%	63%	1%
Sénégal (n=278)	33%	64%	3%
Guinée (n=512)	33%	64%	3%

Les réponses variaient considérablement d'un pays à l'autre : alors que 62 % des ressortissants de la République centrafricaine et 51 % des Camerounais ont répondu « Oui », tel était le cas pour 33 % des Guinéens et des Sénégalais. Dans l'ensemble, on n'a pas noté de différences considérables de réponse entre les sexes. Cependant, les femmes d'Afrique centrale ont signalé plus fréquemment que les problèmes environnementaux étaient un facteur dans leur décision de partir (51 %) que les femmes d'Afrique de l'Ouest (39 %), tandis que cette différence était moins prononcée chez les hommes (49 % des Centrafricains contre 43 % des Ouest-africains). Le nombre plus élevé de répondants

ayant déclaré que l'environnement était un facteur dans leur décision de migrer sont des ressortissants de régions déjà touchées par des événements climatiques extrêmes et/ou l'instabilité politique, les conflits et/ou la pauvreté extrême. L'indice [Notre Dame Global Adaptation Initiative \(ND-Gain\)](#) évalue la vulnérabilité d'un pays aux changements climatiques et à d'autres défis mondiaux en fonction de sa capacité à renforcer sa résilience. En Afrique de l'Ouest et du Centrale, le Mali, la RCA, la Guinée-Bissau et le Niger figurent parmi les pays les moins bien classés. Prenant l'exemple de la RCA et du Mali, ces deux pays connaissent un conflit armé qui pèse lourdement sur les infrastructures de l'État et

23 Mertz, O. et al., 2009, 'Farmers' Perceptions of Climate Change and Agricultural Adaptation Strategies in Rural Sahel.' *Environmental Management*. 43:804–816.

a provoqué le retrait du gouvernement de certaines zones. Par conséquent, ils sont disproportionnellement vulnérables à la variabilité et aux changements climatiques, parce que la capacité d'adaptation des personnes, des systèmes et des institutions déjà confrontés aux conséquences du conflit a tendance à être limitée.²⁴

La RCA subit également de plus en plus d'événements climatiques extrêmes comme les graves inondations de 2019, qui ont forcé des dizaines de milliers de personnes à fuir leur habitation à Bangui et provoqué une épidémie de paludisme et de choléra (dans un pays où l'accès aux soins de santé est limité).²⁵ Selon le [Portail des connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale](#), bien que les sécheresses soient fréquentes en RCA, les précipitations devraient devenir plus irrégulières, en termes de durée, d'intensité et de fréquence. Enfin, les moyens de subsistance étant menacés, les tensions sociales entre agriculteurs et éleveurs nomades du Sahel et du Tchad sont de plus en plus présentes en RCA.²⁶ Le Sahel étant 75 % trop sec pour que les éleveurs restent sédentaires, ces derniers s'adaptent en se déplaçant vers des territoires arables. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs augmentent dans la région, ce qui a un impact sur la mobilité des personnes. Un exemple récent au Cameroun illustre cette réalité, les conflits entre éleveurs, pêcheurs et agriculteurs ayant conduit 11 000 Camerounais (principalement des femmes et des enfants) à franchir la frontière avec le Tchad.²⁷ Le conflit a été déclenché par des différends sur la diminution des réserves d'eau. Tous les facteurs mentionnés ci-dessus interagissent pour façonner la décision des gens de partir.

La nature imbriquée des facteurs environnementaux et autres de la migration

Les exemples tirés de la RCA, du Mali et du Cameroun illustrent la nature imbriquée des facteurs environnementaux et autres de la migration. Ce lien est mis en exergue dans la figure 2, qui montre si les « problèmes environnementaux » ont effectivement influencé la décision des répondants en matière de migration et les autres facteurs par lesquels ils ont été médiés.

Les problèmes environnementaux influençant les facteurs économiques, les conditions de vie et les conflits

Les impacts directs des problèmes environnementaux sur la survie et les conditions de vie ont été identifiés par 16 % (en moyenne, Centrafricains et Ouest-africains réunis) et 23 %, respectivement, des répondants qui avaient déclaré que l'environnement était un facteur dans leur décision de migrer. Une part considérablement plus élevée de répondants – 64 % – ont cité les problèmes environnementaux en lien avec des facteurs économiques. Ce n'est pas surprenant car, comme décrit dans la figure 1, les raisons économiques constituent le principal facteur motivant la décision de migrer parmi les répondants centrafricains et ouest-africains. Cependant, lorsqu'on les interroge spécifiquement sur l'impact de l'environnement sur leur décision de migrer, l'environnement apparaît souvent comme un multiplicateur de pression, exacerbant d'autres défis. Dans ce cas, les facteurs environnementaux influent sur d'autres facteurs de migration, tels que les possibilités de subsistance (raisons économiques) ou les conflits, ce que les répondants ont indiqué lorsqu'on leur a demandé sans incitation (figure 1).²⁸ Cela s'aligne sur la littérature concernant le hasard environnemental et la migration, qui définit souvent les problèmes environnementaux comme des facteurs indirects médiés par et dépendants de facteurs économiques, politiques, sociaux et démographiques.²⁹

24 ICRC, 2019, [When rain turns to dust](#), Understanding and responding to the combined impact of armed conflicts and the climate environment crisis on people's lives.

25 CICR, 2021, [Changement climatique en République centrafricaine : quelles menaces ?](#)

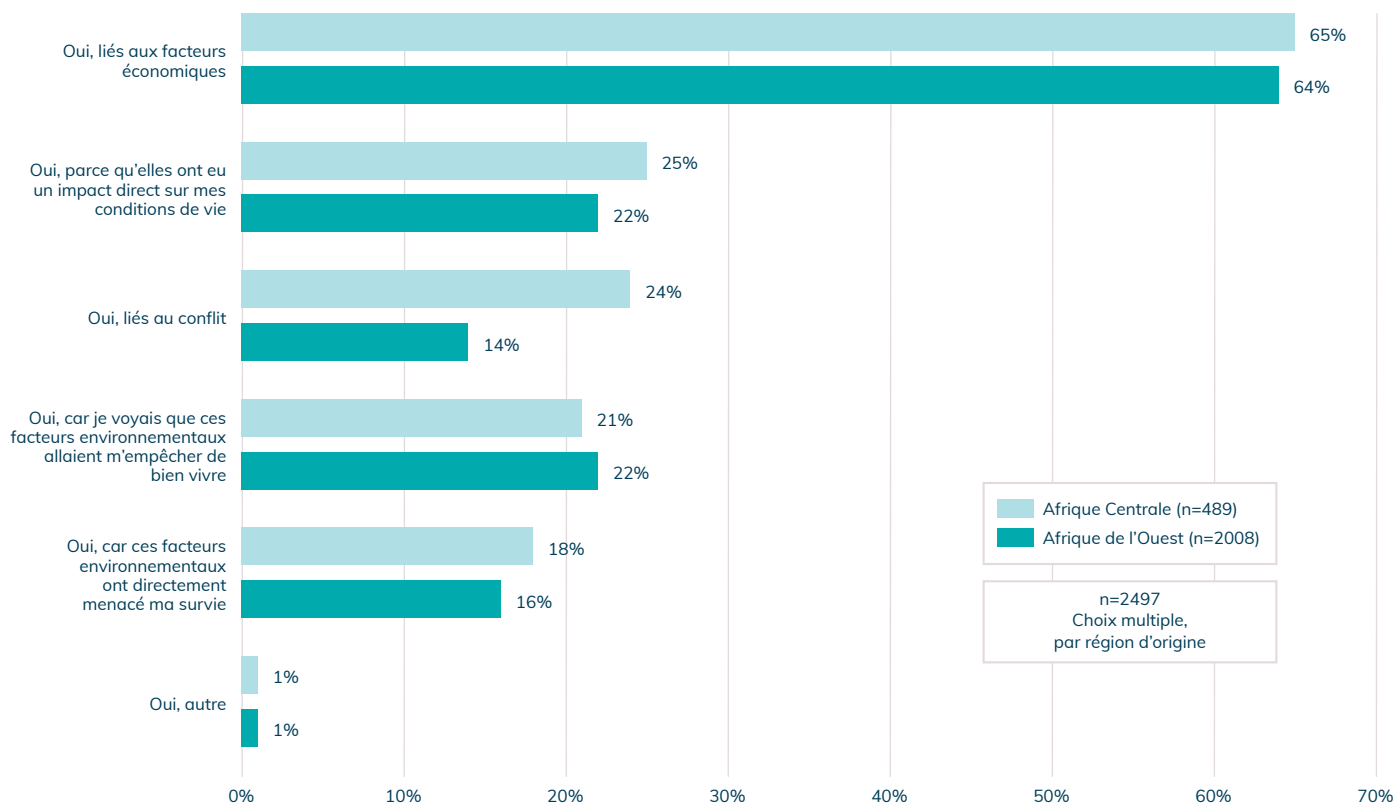
26 Ibid.

27 UNHCR, 2021, [Le changement climatique alimente des conflits au Cameroun qui forcent des milliers de personnes à fuir](#).

28 Centre des migrations mixtes (2021) [Facteurs déterminants de la migration et processus de prise de décision d'Africains de l'Ouest et du Centre en mouvement : une analyse quantitative des facteurs contribuant au départ](#)

29 Black, R. et al., 2011, « [The effect of environmental change on human migration](#) » Global Environmental Change. 21S: S3–S11.

Figure 2 : Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ? Quelles en étaient les raisons ? (Parmi les personnes qui ont déclaré que des facteurs environnementaux ont influencé leur décision de migrer)



Les répondants ont aussi fréquemment précisé que des facteurs environnementaux liés aux conflits avaient influencé leur décision de partir, en particulier dans les pays d'Afrique centrale (24 % de personnes ayant signalé que des problèmes environnementaux avaient été un facteur), en particulier en RCA (41 %). Une grande partie des répondants d'Afrique de l'Ouest proviennent de pays qui ne sont pas actuellement touchés par un conflit (comme le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et la Gambie, pour n'en citer que quelques-uns), ce qui explique également la différence régionale pour cet échantillon.

Cependant, en examinant spécifiquement les pays touchés par un conflit comme le Mali, 32 % des répondants ont déclaré que les problèmes environnementaux étaient un facteur pour quitter leur habitation, par rapport au conflit. Ce nombre était un peu plus faible chez les Burkinabè (20 %), ce qui pourrait suggérer que les populations touchées par le conflit au Burkina sont confrontées à un certain degré d'immobilité involontaire. Dans l'ensemble, plus d'un cinquième (22 %) des répondants ont déclaré qu'un facteur contribuant à leur décision était qu'ils pouvaient envisager des problèmes environnementaux rendant la vie dans leur lieu de départ trop difficile à l'avenir. Tel était particulièrement le cas chez les femmes (28 % contre 18 % pour les hommes), ce qui suggère que les moyens de subsistance des femmes peuvent être particulièrement touchés par les changements

environnementaux lents, que les femmes interrogées ont plus souvent pris en compte le rôle potentiel de l'environnement dans la planification future, ou simplement que les femmes interrogées ont plus souvent investi dans la réflexion sur leur avenir. De cette manière, certains déplacements liés au climat pourraient être anticipés ou en réponse à des dangers à évolution lente comme la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer, préjugant d'une détérioration attendue des conditions, bien que ces types de déplacements soient particulièrement difficiles à détecter.³⁰

Ces résultats éclaircissent l'interaction complexe qui existe entre les facteurs environnementaux et d'autres facteurs. Sauf dans le cas de catastrophes environnementales immédiates qui surviennent subitement et de changements forçant les gens à se déplacer, les raisons environnementales sont généralement plus éloignées de l'esprit des gens lorsqu'ils donnent des raisons de migration. Une étude démontre que les facteurs environnementaux jouent un rôle dans la prise de décision concernant la migration, et peut-être un rôle plus important qu'on ne le suppose parfois, mais nous ne sommes pas encore parvenus à une compréhension totale des liens complexes qui existent entre les facteurs environnementaux et d'autres facteurs dans la décision de migrer.

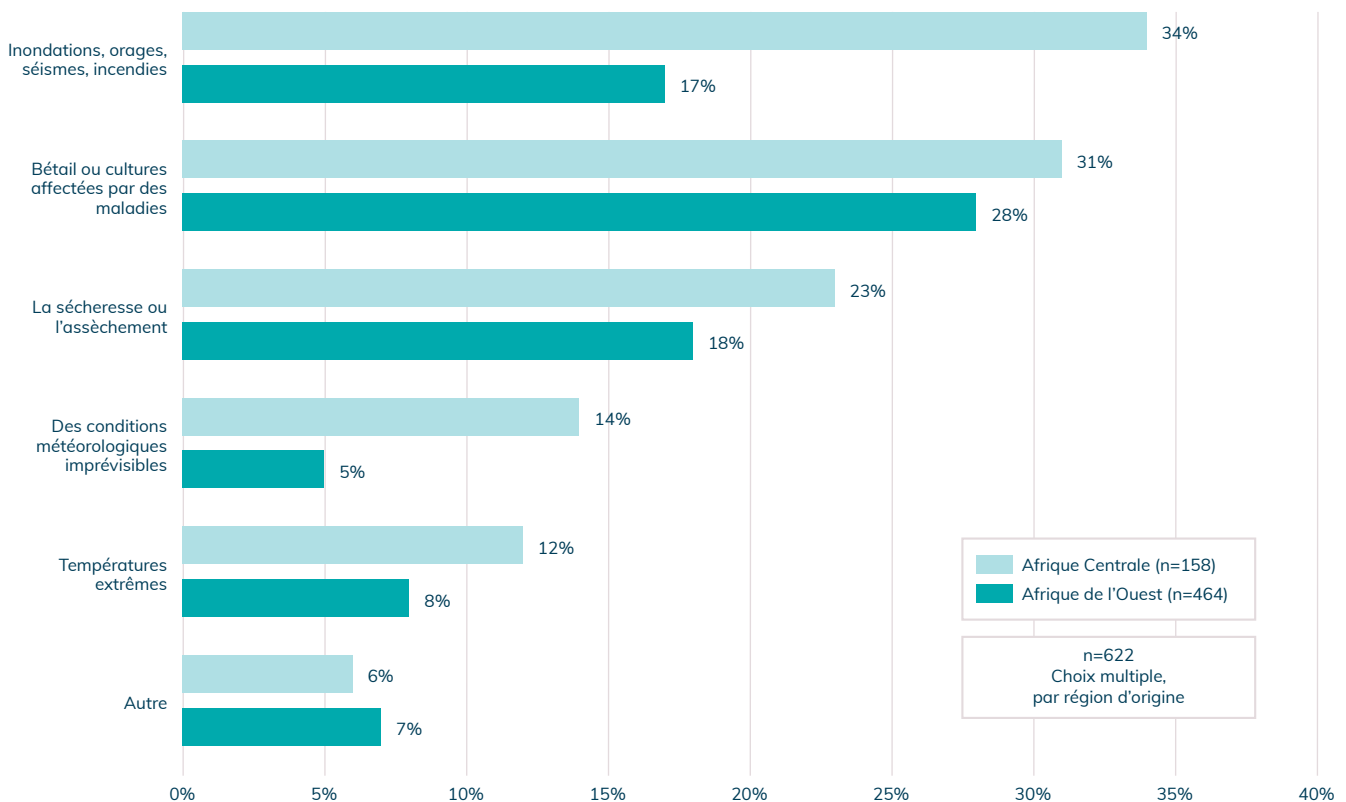
30 Voir IDMC, 2019, [Rapport mondial sur le déplacement interne](#).

Types de facteurs de pression sur l'environnement affectant la migration

On a demandé aux répondants ayant déclaré que des problèmes environnementaux avaient influencé leur décision de migrer quel type de facteur environnemental ou de catastrophe naturelle l'avait fait.³¹ Comme on peut l'observer dans la figure 3, les maladies du bétail ou des cultures ont

eu un taux de sélection élevé dans les deux régions (31 % en Afrique centrale et 28 % en Afrique de l'Ouest), tandis que les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre ou les incendies étaient plus fréquents chez les répondants d'Afrique centrale (34 %) que d'Afrique de l'Ouest (17 %). Les Centrafricains ont également souvent identifié la sécheresse (23 %), les conditions météorologiques imprévisibles (14 %) et les températures extrêmes (12 %). En Afrique de l'Ouest, les sécheresses étaient le deuxième type de facteur environnemental le plus important (18 %).

Figure 3 : Quel type de catastrophe naturelle ou de facteur environnemental ? (Parmi les personnes ayant déclaré que des problèmes environnementaux avaient influencé leur décision de migrer)



31 La condition qui déterminait si cette question était posée a été modifiée dans une mise à jour de l'enquête en juillet 2021. Avant cette date, la question n'a été posée qu'aux répondants ayant sélectionné « Catastrophe naturelle ou facteurs environnementaux » à la première question sur les facteurs « Quelle était la raison de votre départ (pays d'origine) ? ». Après juillet 2021, on a également posé la question aux répondants ayant répondu « oui » à la question « Les problèmes environnementaux ont-ils été un facteur dans votre décision de quitter votre pays de départ ? ». Pour cette raison, la taille de l'échantillon sur laquelle les résultats de cette variable sont fondés est plus petite que pour les variables ci-dessus.

Tableau 3 : Quel type de catastrophe naturelle ou de facteur environnemental ? (Parmi les personnes ayant déclaré que des problèmes environnementaux avaient influencé leur décision de migrer ; n = 622, choix multiple, par région d'origine)

Nationalité	Inondations ; Tempêtes ; Tremblements de terre ; Incendies	Sécheresse	Maladies du bétail ou des cultures	Températures extrêmes	Conditions météorologiques imprévisibles	Autre
Bénin (n=40)	18 %	15 %	30 %	8 %	0 %	5 %
Burkina Faso (n=29)	17 %	24 %	17 %	0 %	7 %	14 %
Cameroun (n=42)	29 %	31 %	29 %	19 %	10 %	2 %
RCA (n=32)	44 %	13 %	28 %	0 %	19 %	3 %
Tchad (n=42)	21 %	33 %	29 %	7 %	5 %	7 %
Côte d'Ivoire (n=47)	19 %	17 %	21 %	15 %	9 %	11 %
Gambie (n=23)	17 %	4 %	39 %	4 %	0 %	0 %
Ghana (n=30)	10 %	17 %	33 %	3 %	7 %	3 %
Guinée (n=41)	7 %	12 %	37 %	7 %	5 %	2 %
Mali (n=62)	6 %	27 %	35 %	10 %	5 %	8 %
Niger (n=53)	21 %	26 %	36 %	11 %	6 %	2 %
Nigeria (n=55)	31 %	13 %	25 %	7 %	11 %	7 %
Togo (n=30)	10 %	10 %	20 %	3 %	0 %	7 %

Les sécheresses influençant la décision de migrer du Sahel pendant les inondations, provoquant la migration depuis la RCA

Lors de l'évaluation des réponses par pays, nous observons qu'en RCA, 44 % des répondants pour lesquels des problèmes environnementaux avaient influencé la décision de migrer ont identifié les inondations, les tempêtes, les tremblements de terre et/ou les incendies comme les facteurs spécifiques liés au climat ayant influencé leur décision. Les répondants du Nigeria (31 %) et du Cameroun (29 %) ont aussi fréquemment identifié les mêmes problèmes environnementaux. Les répondants des pays du Sahel ont plus souvent mentionné la sécheresse comme un facteur de leur décision de migrer : Mali (27 %), Niger (26 %), Tchad (33 %) et Burkina Faso (23 %). Ceux-ci s'alignent sur les modèles décrits dans l'état du climat en Afrique en ce qui concerne l'impact climatique sur les régions du Sahel et de l'Afrique centrale.³² Dans la plupart des pays d'origine, les maladies du bétail et des cultures ont également été sélectionnées par environ un tiers des répondants.³³

32 World Meteorological Organization, 2020. [État du climat en Afrique](#)

33 Voir par exemple USAID, 2014, [Climate change in Mali: Expected impacts on pests and disease afflicting selected crops](#).

4. Un cadre conceptuel pour la mobilité induite par le climat

4Mi est une initiative de collecte de données axée sur les déplacements internationaux et, par conséquent, l'analyse des données met uniquement en lumière la mobilité transfrontalière et non d'autres résultats migratoires associés à des facteurs de pression sur l'environnement, tels que le déplacement interne et l'immobilité involontaire. Dans une tentative de saisir, plus largement et systématiquement, le rôle de la migration et de la mobilité comme réponse aux facteurs de pression sur l'environnement et aux changements climatiques (et le rôle du changement climatique comme facteur de la migration), ce document avance un nouveau cadre conceptuel, développé par le MMC. Le cadre démontre la façon dont les impacts liés au changement climatique peuvent influencer les résultats en matière de migration et de mobilité. Il s'inspire d'études sur la résilience et l'adaptation pour mieux comprendre la réaction (et l'adaptation) des gens aux effets du changement climatique et l'applique au cadre capacité/aspiration de la prise de décision en matière de migration.³⁴

Le cadre commence par les facteurs environnementaux : il considère que l'évolution des facteurs environnementaux influence les stratégies d'adaptation des ménages et leur capacité à maintenir soit les modèles de mobilité existants soit la capacité de rester sur place. Résilience et adaptation sont des termes couramment utilisés dans la littérature sur le développement durable, en particulier dans le contexte du changement climatique. En ce qui concerne le comportement humain, la résilience est plus souvent définie comme une capacité à « rebondir » au sein d'un système ; l'adaptation, ou capacité d'adaptation, peut s'entendre légèrement différemment (certains conçoivent l'adaptation dans une définition plus large de la résilience), et consiste davantage à trouver des moyens de fonctionner dans un nouveau système.³⁵

Le modèle considère également que ces mêmes facteurs environnementaux peuvent influencer les aspirations des ménages en matière de mobilité, car ils ont un impact direct ou indirect sur le large éventail d'autres raisons possibles (facteurs) que les gens ont de migrer (ou non), y compris économiques, socioculturelles et politiques. Cependant, une compréhension des stratégies d'adaptation et des aspirations ne suffit pas à déterminer les résultats en matière de migration. Un ménage peut avoir épuisé toutes ses stratégies d'adaptation et son désir de partir, mais d'autres facteurs – définis ici comme la « capacité de migrer »

du ménage – doivent être pris en compte pour déterminer le résultat en matière de migration.

Carling a introduit le modèle aspiration/capacité pour aider à décrire les conditions dans lesquelles les gens décident de migrer. Les aspirations font référence à la préférence de migrer, tandis que les capacités constituent l'ensemble des facteurs déterminant la capacité de migrer.³⁶ Ces deux concepts sont déterminés à la fois par des facteurs externes et par des caractéristiques individuelles, et les différences dans les degrés d'aspirations et de capacités conduisent à des résultats et des modes de migration différents.

Adaptation, aspiration à migrer, capacité à migrer et aspirations réalisées

Le cadre conceptuel proposé par le MMC illustré à la figure 4 rassemble ces concepts pour pouvoir comprendre le rôle des facteurs environnementaux (induits par le changement climatique) dans les résultats en matière de mobilité, tout en reconnaissant le rôle d'un large éventail d'autres facteurs dans la détermination des résultats en matière de mobilité.

En outre, il couvre un certain nombre de résultats potentiels en matière de mobilité, y compris le risque d'immobilité involontaire, ce qui a été souligné dans la littérature sur les changements environnementaux et la migration, ainsi que le déplacement forcé et la migration volontaire.³⁷

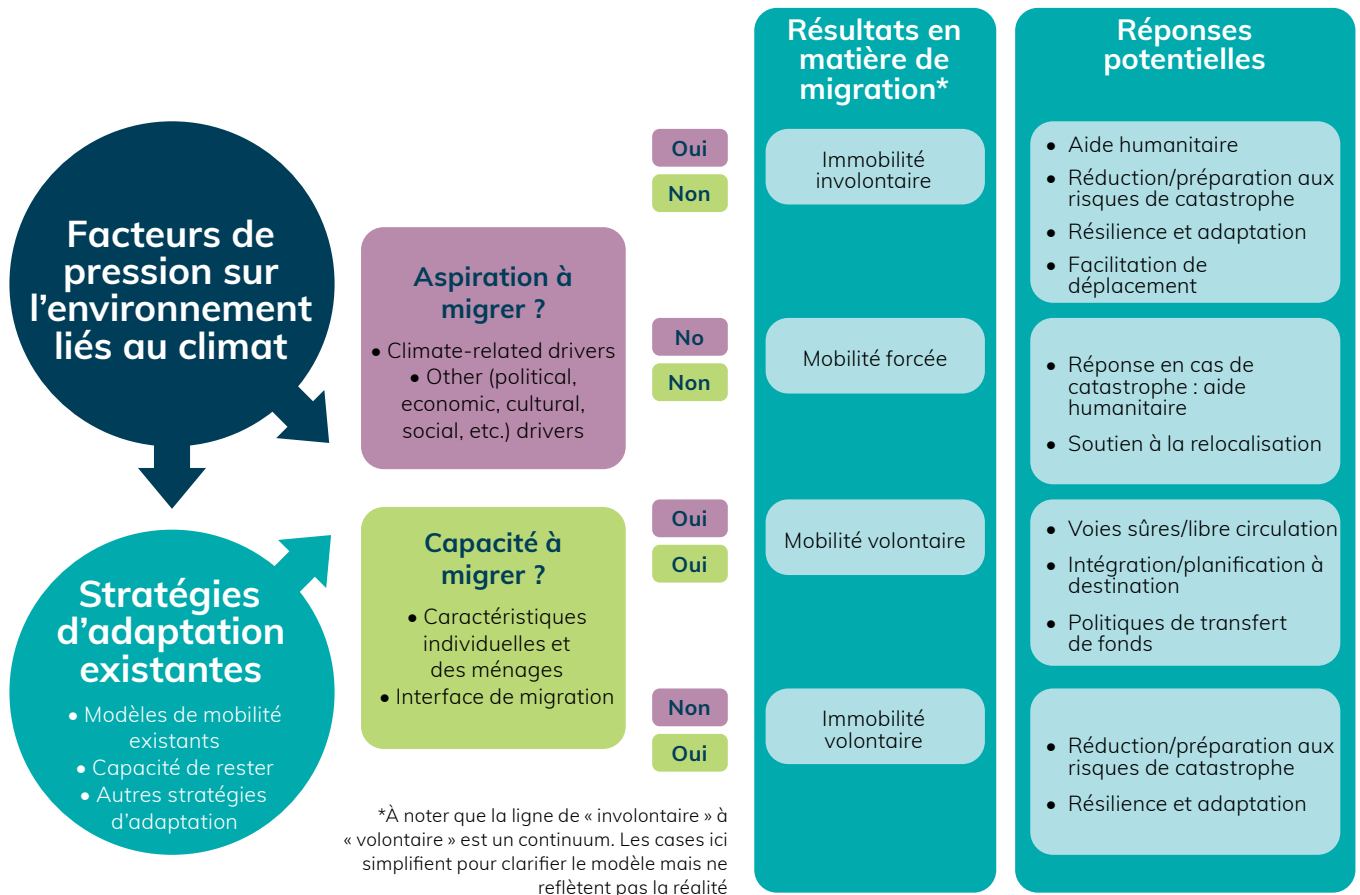
34 J. Carling et Kerilyn Schewel, 2018, Revisiting aspiration and ability in international migration, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44:6, 945-963, DOI: 10.1080/1369183X.2017.1384146

35 E. Lisa F. Schipper & Lara Langston, 2015, *A comparative overview of resilience measurement frameworks: analysing indicators and approaches*, Working Paper 422, Londres, ODI, 10-12 ; pour des listes d'indicateurs pertinents, voir N.A. Marshall et al., 2009, *A Framework for Social Adaptation to Climate Change: Sustaining Tropical Coastal Communities and Industries*. Gland, IUCN; C. Wiederkehr et al., 2018, op. cit.; Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2016, *Resilience Index Measurement and Analysis-II*, 2016.

36 J. Carling, 2002, Migration in the age of Involuntary Immobility: Theoretical Reflections and Cape Verdean Experiences, *Journal of Ethnic and Migration Studies* 28 (1): 5-42. Voir également H. De Haas, 2011, *The Determinants of International Migration. Conceptualizing Policy, Origin and Destination Effects* (paper DEMIG project2). Oxford: IMI Working Paper 32.

37 Voir Science for Environment Policy, 2015, *Migration in response to environmental change*, Thematic Issue 51. Numéro produit pour la DG Environnement de la Commission européenne par la Science Communication Unit, Bristol, UWE ; Foresight, 2011, op.

Figure 4 : Cadre conceptuel pour la mobilité induite par le climat



Résultats de migration et aspirations réalisées

Il y a quatre résultats potentiels en matière de migration dans le modèle, permettant l'illustration : il faut noter que la migration volontaire et le déplacement forcé ne sont, bien entendu, pas des conditions binaires, mais représentent deux extrémités opposées sur un continuum. Par exemple, si les gens choisissent de migrer parce qu'ils ont l'impression d'avoir épuisé les alternatives, dans quelle mesure la migration est-elle volontaire ? L'un des objectifs de ce modèle est de guider l'exploration de ce spectre et d'en apprendre davantage sur la mesure dans laquelle la prise de décision concernant la migration et la mobilité est volontaire.

L'objectif de ce cadre est de modéliser plus clairement la relation complexe qui existe entre les impacts du changement climatique (ainsi que d'autres facteurs de pression sur l'environnement) et les résultats en matière de migration. Il nous emmène plus loin dans la prise de décision concernant les réponses aux impacts climatiques – et où la migration se situe dans ce cadre – que 4Mi ne le fait actuellement, et peut être appliqué afin de mieux comprendre les facteurs de la migration chez les personnes qui se sont déplacées ou qui sont en voyage migratoire, mais aussi pour comprendre la réflexion sur la migration chez les personnes qui ne sont pas parties, mais qui sont touchées par les impacts liés au climat.

Considérons, par exemple, les personnes touchées à plusieurs reprises par des tempêtes et des cyclones tropicaux. En

appliquant ce cadre, nous pouvons en apprendre davantage sur la capacité (et l'aspiration) des gens à s'adapter aux impacts des tempêtes et des cyclones et à rester, ainsi que sur leur capacité et leur aspiration à se déplacer. Et nous pouvons découvrir ce que cela signifie en termes de résultats de migration : les gens sont-ils heureux de rester et capables de prospérer ou sont-ils pris au piège ? Sont-ils déplacés de force ? Ou choisissent-ils de se déplacer librement ? S'ils se déplacent, où vont-ils et que se passe-t-il à destination ?

Pouvoir répondre plus précisément aux questions sur l'impact des facteurs climatiques sur l'aspiration et la capacité de se déplacer permet une discussion mieux informée sur la résilience et l'adaptation, et l'élaboration de politiques qui répondront aux besoins des populations touchées par le changement climatique. Comment les décideurs peuvent-ils améliorer la capacité de rester ? Comment peuvent-ils faciliter la migration comme stratégie d'adaptation, qui fonctionne à la fois pour les populations touchées et d'accueil ? Ce cadre peut être utilisé non seulement comme un outil de recherche, pour mieux comprendre la relation entre les impacts du changement climatique et la mobilité, mais aussi dans la pratique, pour trouver des solutions aux défis liés aux impacts climatiques et à la mobilité. Pour en revenir à l'exemple des personnes touchées à plusieurs reprises par des tempêtes et des cyclones tropicaux : le cadre peut montrer les aspirations et les capacités des populations à rester sur place ou à s'éloigner des zones touchées par le changement climatique, et peut également indiquer quelles mesures pourraient améliorer leurs capacités, à se déplacer ou à rester, et les aider à répondre à leurs aspirations.

5. Conclusions et implications politiques

À travers une analyse de la littérature existante et l'analyse des données 4Mi, ce document de synthèse a tenté de mettre en lumière la relation complexe qui existe entre les effets du changement climatique, les facteurs environnementaux de la mobilité, les autres facteurs de migration et les déplacements qui en résultent.

L'analyse de la littérature a mis en évidence que si le changement climatique et les facteurs de pression sur l'environnement affectant la mobilité humaine sont incontestablement bien en marche, ils affectent déjà la mobilité et le déplacement et sont sur le point de s'intensifier. L'impact sur les processus et la dynamique de prise de décision en matière de migration et l'étendue de leur influence ne sont pas encore entièrement compris et devraient faire l'objet d'une étude plus approfondie. La littérature existante souligne également que, bien qu'une grande attention soit actuellement accordée aux futurs déplacements transfrontaliers potentiels induits par le climat, les études existantes semblent indiquer des liens beaucoup plus forts avec d'autres résultats en matière de migration, tels que le déplacement interne et l'immobilité involontaire – c'est-à-dire les populations prises au piège. Cela dit, les déplacements transfrontaliers induits par le climat restent une question extrêmement importante et épineuse, en particulier en ce qui concerne la manière dont les personnes traversant les frontières en conséquence directe ou indirecte du climat pourront demander une protection et quel sera leur statut juridique.

L'analyse des données 4Mi collectées en Afrique de l'Ouest et du Nord, axée sur les déplacements transfrontaliers, a mis en évidence que le changement climatique se manifeste souvent comme un facteur sous-jacent ainsi qu'un multiplicateur de pression/vulnérabilité, en particulier dans les moyens de subsistance et les économies déjà fragiles. Quels que soient les régions d'origine et le sexe, les problèmes environnementaux jouent un rôle dans les décisions des réfugiés et des migrants de se déplacer plus souvent en fonction de facteurs économiques que de leur survie directe ou de leurs conditions de vie. Pourtant, dans les communautés rurales où les économies reposent sur l'agriculture et les conditions météorologiques, il ne faut pas sous-estimer la relation entre les facteurs de pression sur l'environnement et la survie. Selon les données de 4mi, il existe des différences entre les pays du Sahel et d'Afrique centrale en ce qui concerne le type de catastrophes naturelles et les problèmes environnementaux ayant un impact sur la mobilité, ce qui souligne la nécessité de réponses spécifiques au contexte.

Comme l'analyse des données 4Mi portait uniquement sur la mobilité transfrontalière, le document s'est conclu par une proposition de cadre conceptuel, développé par le MMC, pour examiner le rôle des impacts liés au climat dans la réflexion sur la mobilité plus largement. Ce cadre offre un moyen de comprendre où la mobilité s'inscrit parmi d'autres

stratégies d'adaptation, et il couvre l'ensemble des résultats en matière de mobilité induite par le climat (déplacements des campagnes vers les villes, immobilité involontaire, perturbation des modèles de mobilité existants – tels que ceux des pasteurs transhumants ou nomades –, les déplacements internes et les déplacements transfrontaliers sur de longues distances), permettant d'avoir une image plus complète de l'interaction entre les changements climatiques et la mobilité.

Implications politiques

La diversité des résultats en matière de mobilité et de non-mobilité inclus dans le cadre conceptuel proposé met également en évidence le très large éventail de domaines politiques sur lesquels les réponses politiques potentielles devraient être fondées, résumés à la figure 5.

- **Adaptation et résilience** : la migration peut être le résultat de l'incapacité à mettre en place d'autres stratégies pour s'adapter ou accroître la résilience des populations en réponse à l'impact des changements climatiques. Les investissements dans les stratégies d'adaptation et de résilience peuvent accroître la capacité des gens à rester. Les approches d'adaptation et de renforcement de la résilience devraient viser à donner aux gens les moyens de rester et de faire face, s'ils le souhaitent, mais aussi de se déplacer en toute sécurité, s'ils décident de le faire. En résumé, l'approche devrait se concentrer sur la réduction de la mobilité forcée et soutenir, au contraire, la mobilité (et l'immobilité) volontaire.
- **Aménagement urbain** : souvent, les déplacements des campagnes vers les villes constituent la première étape des modèles de mobilité induite par le climat alors que, dans le même temps, de nombreuses villes elles-mêmes – et en particulier les zones à l'intérieur des villes où la plupart des migrants finissent par vivre – sont vulnérables à l'impact des changements climatiques. Les besoins des migrants entrants induits par le climat ainsi que ceux déjà résidents mais potentiellement exposés à l'impact climatique devraient être inclus dans les principes centraux de l'aménagement urbain : communauté, engagement, données et conception stratégique. Pour les villes qui démontrent bel et bien du leadership et de l'initiative pour proposer des plans visant à répondre à et à anticiper la mobilité des campagnes vers les villes induite par le climat, le financement restera probablement l'un des obstacles les plus importants et nécessitera par conséquent le soutien d'acteurs nationaux et internationaux.³⁸
- **Gestion et facilitation des déplacements circulaires (transfrontaliers)** : dans de nombreux contextes, comme les zones frontalières, la migration et la mobilité font déjà partie des stratégies d'adaptation mises en

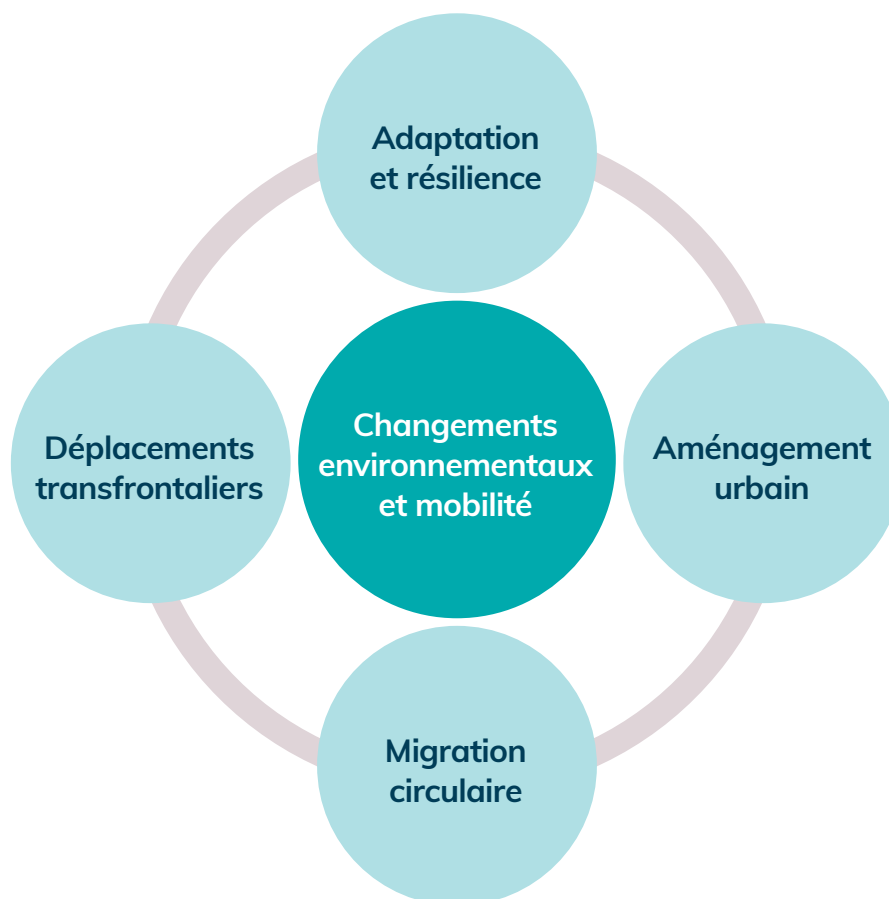
38 J. S. Wolff, 2020, « A warmer welcome – city planners preparing for future flows », in Horwood, C, Frouws, B. & Forin, R. (Eds.). (2020). [Mixed Migration Review 2020](#). Highlights. Interviews. Essays. Data. Genève: Centre des migrations mixtes

place pour faire face à l'impact négatif des changements climatiques. En tant que telles, elles devraient être préservées, voire facilitées ; les politiques de gestion des frontières devraient prendre en compte les communautés frontalières.

- **Gestion et facilitation des migrations transfrontalières :** lorsque les déplacements transfrontaliers permanents constituent la seule option disponible (mobilité forcée) ou

la solution recherchée par les personnes touchées par les changements climatiques, ces déplacements devraient être aussi sûrs, ordonnés et réguliers que possible. Afin d'élaborer des politiques migratoires plus appropriées, il est important que les décideurs comprennent où la migration constitue une réponse à un échec d'adaptation par rapport à la migration comme adaptation réussie, et de prévenir l'un, tout en facilitant l'autre.

Figure 5 : Domaines politiques prioritaires pour l'élaboration et la planification futures de politiques migratoires



Enfin, une compréhension et une approche nuancées de la question de la pression sur l'environnement et des changements climatiques, de la migration et de la mobilité sont essentielles. Le discours politique et médiatique et les commentaires des activistes pour le climat dépeignent souvent une « catastrophe » de migration de masse imminente comme une conséquence de l'inaction sur le changement climatique, ce qui n'est pas nécessairement étayé par des données. Les données présentées dans ce document, sur les interactions entre les facteurs environnementaux et d'autres facteurs de migration, contribuent à une image plus nuancée. En outre, le modèle conceptuel et les réponses politiques énumérés ci-dessus ajoutent une nuance supplémentaire. Le lien entre

changement climatique et migration mixte doit tenir compte de l'éventail complet des facteurs et résultats de la mobilité et de l'immobilité associés aux changements climatiques. La mobilité peut être un signe d'adaptation positive ou une mesure négative de dernier recours. De même, l'immobilité peut être à la fois un signe de capacité d'adaptation positive à rester sur place ou un signe de désespoir et d'extrême vulnérabilité. Chacun de ces résultats suggère des réponses programmatiques et politiques ciblées différentes.³⁹ Les interventions politiques et programmatiques devraient viser à éviter l'immobilité forcée et la mobilité forcée, tout en permettant à la fois l'immobilité et la mobilité volontaires - comme résultats souhaitables d'une adaptation réussie.

39 Zickgraf, C. (2021). Stifling silos: the need for a more holistic approach to mixed migration in a warming world. In: Horwood, C. and Frouws, B. (2021). Mixed Migration Review 2021. Highlights. Interviews. Essays. Data. Genève : Centre des migrations mixtes. Disponible sur : <https://mixedmigration.org/wp-content/uploads/2021/11/Mixed-Migration-Review-2021.pdf>



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de six centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Genève, Turin, Dakar, Nairobi, Tunis, Bogota et Dacca.

Pour plus d'informations, visitez le site :

mixedmigration.org

et suivez-nous sur : @mixedmigration

